



GESTION DES ÉVÈNEMENTS INDÉSIRABLES

Modalités

- Durée : 14 heures (2 jours)
- Tarifs : Nous contacter
- Date : À convenir ensemble
- Lieu : Dans votre établissement ou aux Abymes
- En présentiel ou en distanciel
- Entre 8 et 15 apprenants
- 100 % satisfait

Contact

- 06 90 35 81 45 05 90 28 13 07
- ac3sgpe@orange.fr

Accessibilité

- Accessible aux PMR

Personnes concernées et prérequis

- Tout personnel de l'accompagnement du soin
- Pas de prérequis

Formateurs

Consultants Formateurs Experts en Établissements Services Médico Sociaux

Objectifs pédagogiques

- Définir le risque et comprendre l'intérêt de la gestion des risques
- Appréhender la culture positive de l'erreur et du signalement
- Définir le risque et comprendre l'intérêt de la gestion des risques
- Comprendre l'importance de la déclaration de l'Événement Indésirable
- Analyser les freins de mise en œuvre des déclarations d'événements indésirables
- Élaborer un plan d'actions correctives

Contenu pédagogiques

- Le contexte réglementaire , définitions des échelles de gravité et de fréquence
- Réactualisation des connaissances
- Renforcer la culture de la sécurité de la prise en charge et de l'accompagnement par le signalement des événements indésirable
- Développer une démarche de gestion des risques en s'inscrivant dans une démarche d'amélioration continue

Ressources pédagogiques

- Documents supports de formation projetés.
- Exposés théoriques et conceptuels
- Etude de cas concrets - Groupe de travail
- Évaluation des acquis - Quizz en salle
- Accès Intra net : Vous téléchargez vos supports de cours via notre plateforme

Suivi de l'exécution et évaluation des résultats

- Certificat de réalisation de l'action de formation délivré en fin de formation.
- En amont : Questionnaire d'auto-positionnement avant d'entrer en formation.
- Au début : L'intervenant recueille les attentes des participants .
- A l'issus : Questionnaire de satisfaction et atteinte des objectifs - Rapport qualité.
- Après : Questionnaire d'évaluation à froid à N+ 4 à 5 mois après la formation.